



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Passer un hiver serein grâce à une prestation de proximité

Le plan « Canicule – Grand Froid » de la Ville passe en mode hivernal

Après le succès du plan Canicule cet été, la Ville de Neuchâtel lance le volet « Grand Froid » à l'approche de l'hiver. Le but de cette action est de protéger les personnes vulnérables à l'occasion de pics de température tout en sensibilisant la population aux dangers des rigueurs saisonnières. Toute personne habitant la commune et inscrite à cette prestation pourra bénéficier d'un contact téléphonique à visée préventive.

Le plan « Canicule – Grand Froid », lancé au mois de juin 2019 en collaboration avec la Croix-Rouge Neuchâtel et Bénévolat Neuchâtel, a immédiatement porté ses fruits. En quelques semaines, 107 personnes ont bénéficié de ce nouveau système d'assistance et de suivi sanitaire tandis que le thermomètre dépassait les 30°C pendant plusieurs jours. Les membres du Service communal de la sécurité ont passé près de 260 appels et des bénévoles formé-e-s par la Croix-Rouge ont procédé à une vingtaine de visites, dont six expressément demandées.

« Ces chiffres prouvent que cette prestation de proximité a toute sa raison d'être, en répondant à des besoins urgents pour les personnes fragiles, et en rompant avec l'isolement par la mobilisation bénévole et solidaire », a indiqué la conseillère communale Anne-Françoise Loup, directrice de la santé.

Conseils utiles pour la saison froide

A l'approche des rigueurs hivernales, la Ville se prépare à lancer l'opération « Grand Froid ». L'objectif reste le même : prêter assistance aux personnes âgées, isolées, dépendantes ou malades, par un monitoring proactif et bienveillant, tout en menant une campagne de sensibilisation générale.

Un nouveau dépliant, qui sera largement distribué, donne des conseils utiles pour bien vivre et éviter les risques en cas de chute du mercure. Ne pas surchauffer son logement, bien s'hydrater, s'équiper avant de sortir, ménager les efforts physiques sont

autant de chapitres abordés par cette brochure adressée aux publics vulnérables mais aussi à l'ensemble de la population.

« Cette action, aujourd'hui déployée dans sa version hivernale, constitue un maillon important et nécessaire à notre chaîne sécuritaire allant de la prévention aux opérations de secours », a indiqué la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité.

Comment procéder ?

Les personnes domiciliées dans la commune de Neuchâtel qui souhaitent bénéficier de cette prestation peuvent s'inscrire :

- sur le site internet de la Ville, www.neuchatelville.ch/chaudfroid, en remplissant le formulaire
- par téléphone au 032 717 70 70
- par courrier au Service communal de la sécurité, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Elles pourront être contactées par téléphone par un collaborateur ou une collaboratrice du Service communal de la sécurité, qui s'enquiert de leur état de santé et peut leur prodiguer des conseils.

Neuchâtel, le 10 décembre 2019

Direction de la santé
Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires:

Anne-Françoise Loup, conseillère communale, directrice de la santé, tél. 032 717 74 02, anne-francoise.loup@ne.ch

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, tél. 032 717 72 03, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Isabelle Girod, déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé, tél. 032 717 78 30, isabelle.girod@ne.ch